

ECOLE ARTHUR LE DUC
TORIGNI-LES- VILLES

PROCES-VERBAL
2ème CONSEIL D'ECOLE 2024-2025
lundi 27 janvier 2025

début 18h30

Présents	Excusés
<u>Elus</u> : M.Gallier, adjoint aux affaires scolaires,	Mme Beuve IEN
<u>Représentants des parents d'élèves</u> : Mmes Tanquerel, Lebret, Gilbert, Bailly, Le Bourgeois, Merienne.	<u>Élus</u> :Mr Grandin, Maire de Torigni
<u>Enseignants</u> : Mmes Mullois, Eve, Lecoeur, Aubril, Hélie-Philipot, Béquet, Chouette, Peroux Mr Régent	<u>Représentants des parents d'élèves</u> :Mmes Renault, Marie <u>Délégué Départemental de l'Education Nationale</u> : non nommé à ce jour <u>Enseignants</u> : Mmes Pineau, <u>Maîtresse E</u> : Mme Horel, Mme Jean-Louis

Aucune remarque n'a été faite concernant le PV du dernier conseil d'école.

Sécurité/santé

L'exercice incendie: un exercice incendie aura lieu au mois de mars .

Bilan de l'exercice confinement: Il a eu lieu le lundi 25 novembre. Nous avons plusieurs choses à revoir comme le rôle de chacun notamment en cas d'absence d'un enseignant. Nous sommes plutôt bien préparés en cas de tempête mais il manque beaucoup d'équipements en cas de pollution atmosphérique avérée pour isoler les bâtiments. Exemple: bâches, scotch....

Visites médicales : Les enfants de PS et MS , nés entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2021, ont été vus par l'infirmière de la PMI la semaine dernière. Certains enfants de GS et CP vont être vus par l'infirmière du collège. Il est possible qu'elle voit également certains enfants d'autres classes pour lesquels les enseignants auraient des doutes sur des problèmes particuliers (vue, audition, ...)

Harcèlement scolaire :

Un travail a été fait sur la prise en compte du harcèlement à l'école. Les questionnaires harcèlement ont été donnés aux élèves du CE2 au CM2 comme cela a été demandé par le ministère.

Ainsi, nous constatons que, dans notre école, 2 élèves déclarent des atteintes répétées qui s'apparentent à du harcèlement et 20 élèves se trouvent dans une situation « à surveiller ».

Une réunion entre personnel enseignant, non enseignant et Mr Gallier a été réalisée le lundi 13 janvier afin de discuter d'un protocole de lutte contre les incivilités.

En ce qui concerne les temps scolaires, il a été observé qu'un certain nombre de conflits a diminué avec la mise en place de zones de jeux et un système d'inscription pour la zone foot.

Concernant la gestion des incivilités et intimidations au niveau de l'école :

- Travail de sensibilisation mené avec pHARe lors de séance d'EMC
- Création de zones dans la cour afin de séparer les différents protagonistes
- Intervention systématique des enseignants qui remontent l'information à la directrice
- Communication établie avec les familles de la victime mais aussi des auteurs : mot envoyé via l'ENT pour chaque incivilité (violence verbale et/ou physique)
- Convocation des parents au bout de 3 messages
- Organisation d'une équipe éducative si besoin
 - Interpellation de l'Inspectrice et/ou des référents harcèlement

En ce qui concerne les temps périscolaire :

Un courrier a été envoyé à toutes les familles en précisant qu'un enfant peut être suspendu d'accès à la cantine si son comportement n'est pas adapté et après un certain nombre de rappels à la règle.

Parcours des élèves

Suivi des élèves en difficulté et des mesures de soutien mises en place.

Les élèves en difficultés sont identifiés par les enseignants. Un programme personnalisé de réussite éducative est mis en place. Cela veut dire que des adaptations sont proposées telles que donner plus de temps, diminuer la quantité d'écrit, ...

Le RASED (Réseau d'aide aux enfants en difficulté) peut être sollicité afin de recevoir des conseils d'enseignants spécialisés, de la psychologue ou qu'un bilan psychométrique soit fait pour comprendre le mode de raisonnement de l'enfant.

Si les difficultés de l'enfant sont trop importantes, on peut proposer à la famille une orientation spécialisée.

Tous ces processus se font en lien avec la famille et sont discutés en conseil des maitres.

Information sur l'affectation des élèves de 6ème

L'affectation des élèves de 6ème se fait en fonction du domicile de l'enfant à la rentrée en 6ème et non pas en fonction de l'école fréquentée.

Le collège de rattachement des enfants habitant Torigny Les Villes, Guilberville, St Jean d'Elle et Condé/Vire se fait au collège de Torigny.

Les familles des enfants souhaitant intégrer un autre collège devront faire une demande de dérogation.

Toutes les étapes de l'affectation en 6ème seront transmises aux familles au fur et à mesure par l'école.

Il peut être proposé, pour des enfants en grande difficulté, une orientation en SEGPA qui sont des classes de collège à effectif réduit ce qui permet de redonner à l'élève l'estime de soi. Cette orientation est discutée avec la famille dès le CM1.

Activités des classes faites ou à venir depuis le 1er conseil d'école

TPS/PS Mme Mullois	<ul style="list-style-type: none">- Ecole dans la nature le mardi matin- goûter de Noël- 27/02 : rencontre rondes et jeux chantés- 27/02, 28/02 6/03 ou 7/03 selon la classe : intervention des animateurs de l'usine UTOPIK- 21/03:carnaval- Spectacle Nour(s) au théâtre
MS/GS Mme Lecoœur	<ul style="list-style-type: none">- goûter de Noël- 27/02 : rencontre rondes et jeux chantés- 2 sorties à la médiathèque : un tapis lecture sur la différence et un Kamishibaï- 27/02, 28/02 6/03 ou 7/03 selon la classe : intervention des animateurs de l'usine UTOPIK- 21/03:carnaval- 1/04 : Arc en ciel d'anatolie théâtre- Spectacle Nour(s) au théâtre
MS/GS Mme Chouette	<ul style="list-style-type: none">- goûter de Noël- 27/02 : rencontre rondes et jeux chantés- 27/02, 28/02 6/03 ou 7/03 selon la classe : intervention des animateurs de l'usine UTOPIK- 21/03:carnaval- 1/04 : Arc en ciel d'anatolie théâtre- Spectacle Nour(s) au théâtre
CP/CE1 Mme Béquet	<ul style="list-style-type: none">- 10/12 : Théâtre Kosmos- 17/12 : après-midi jeux de société- 23/01 au 04/02 : natation- 27/02, 28/02 6/03 ou 7/03 selon la classe : intervention des animateurs de l'usine UTOPIK- 20/03:concours Koala- 21/03:carnaval- du 4/04 au 6/06 : initiation aux échecs

CP/CE1 Mr Régent	<ul style="list-style-type: none"> - 10/12 : Théâtre Kosmos - 13/12 : après-midi jeux - 23/01 au 04/02 : natation - 27/02, 28/02 6/03 ou 7/03 selon la classe : intervention des animateurs de l'usine UTOPIK - 20/03:concours Koala - 21/03:carnaval - du 4/04 au 6/06 : initiation aux échecs
CE2 Mme Eve	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole dans la nature le vendredi après-midi - participation au concours non au harcèlement - 28/11 au 10/12 : natation - 10/12 : Théâtre Kosmos - 17/12 : après-midi jeux - 27/02, 28/02 6/03 ou 7/03 selon la classe : intervention des animateurs de l'usine UTOPIK - 25/02 : interview de Mr Gallier et découverte de la mairie. - 20/03:concours kangourou - 21/03:carnaval
CM1/CM2 Mme Aubril	<ul style="list-style-type: none"> - 15/11 au 17 janvier : 8 séances d'initiation aux échecs - fin décembre : présentation du cycle acrosport - 30/01 : visite du collège pour les CM2 - 27/02, 28/02 6/03 ou 7/03 selon la classe : intervention des animateurs de l'usine UTOPIK - 13/03 : l'appel du Clairon éternel au théâtre - 18/03 : Et la mer s'est mise à brûler (conte acrobatique) - 20/03:concours kangourou - 21/03:carnaval - début avril : rencontre sécurité piéton - 6/05 : spectacle « Si on te mange » à la mairie
CM1 /CM2 Mmes Peroux et Hélie-Philipot	<ul style="list-style-type: none"> - 15/11 au 17 janvier : 8 séances d'initiation aux échecs - 30/01 : visite du collège pour les CM2 - 27/02, 28/02 6/03 ou 7/03 selon la classe : intervention des animateurs de l'usine UTOPIK - 13/03 : l'appel du Clairon éternel au théâtre - 18/03 : Et la mer s'est mise à brûler (conte acrobatique) - 20/03:concours kangourou - 21/03:carnaval - début avril : rencontre sécurité piéton - 6/05 : spectacle « Si on te mange » à la mairie

Les portes ouvertes de la maternelle auront lieu le samedi 29 mars de 10h à 12h. Mr Gallier fera les portes ouvertes de la cantine et de la garderie en même temps.

L'école poursuit l'éducation au développement durable avec une sensibilisation à la réduction et au recyclage des déchets. Les actions menées sont: tri des déchets dans les classes avec un bac pour le papier (un bac de la société ENCORE a été mis) et la récolte du papier sera rémunérée (pour la coopérative) les parents sont invités à mettre leur papier dans ce bac, un bac pour la récupération des stylos (cela permet à l'association de lutte contre la fibromatose de recevoir un don en fonction du poids fourni)

Dans la cour une poubelle spéciale gourdes de compote a été mise en place pour procéder à leur recyclage. Les élèves qui mangent des fruits sont invités à mettre leurs déchets dans le composteur.

Les cartouches sont récupérées, recyclées en vue d'un don à l'école et à l'association enfance et partage.

Récupération des piles usagées pour subventionner l'électrification de villages au Togo

Bilan budget

→ **Budget mairie**

Le budget était de 10 500 € pour les fournitures et le bureau (un budget supplémentaire pour les transports, fêtes et cérémonies est versé à la coopérative). Nous avons dépensé 10 478,98 €. Il restait 21,02€

Le budget de l'année civile 2024 était de 80€ par enfant avec 890€ pour payer les photocopies, 10 500€ pour les fournitures et le reste, 3890€ versé en subvention à la coopérative scolaire.

Le budget prévisionnel (en attente de validation par le conseil municipal) est de 15360 euros dont 10540€ pour les fournitures, 3930€ pour le transport et 890 € pour les photocopies. Une subvention pour l'APE de 384 € est aussi prévue.

→ Budget coopérative scolaire 2024/2025 à aujourd'hui

Les entrées:

- cotisations coopérative scolaire: 2200 € (C'est plus que l'année dernière)
- bénéfice de la vente des photos: le bénéfice des photos ne nous a pas encore été transmis
- APE : l'APE a versé 2000€
- Subvention mairie pour les transports et fêtes et cérémonies : 3930 € (budget prévisionnel en attente de validation par le conseil municipal).

Les dépenses:

Les transports (un aller-retour à St lô = 100 à 120€), le petit matériel des bricolages, les ingrédients pour cuisine, les sorties cinéma, théâtre, ...

Pour les sorties des devis sont établis pour essayer de diminuer le coût transport.

A ce jour le compte est à 10 494,82 €. Ce chiffre est important car certaines sorties n'ont pas encore eu lieu.

Merci à la mairie, l'APE et les parents pour les enfants.

Rentrée 2024

En juillet, il y aura 23 départs en 6ème.

Porte ouverte le 29 mars.

Les inscriptions commenceront après les vacances de février.

Présentation des travaux

Ce qui a été fait

- 55 000€ pour le toilettes de maternelles et l'équipement informatique.

Les futurs projets s'ils sont validés par le conseil municipal :

- classe de Mme Aubril (rideaux, sol et peinture) et les stores du dortoir: 17 506 €
- cantine : chaises , tables : 9000 €

Questions diverses

Question 1 :

A quand la fin des travaux des toilettes des maternelles ?

En attente de l'intervention du prestataire.

Question n°2 :

A quand la réparation des vélos qui deviennent dangereux pour les utilisateurs ?

Les pièces sont commandées.

Prochain conseil d'école : **le lundi 16 juin à 18h30.**

Le secrétaire
Mr Régent

La directrice
J.Hélie-Philipot